



TAHITI ET TAHA'A

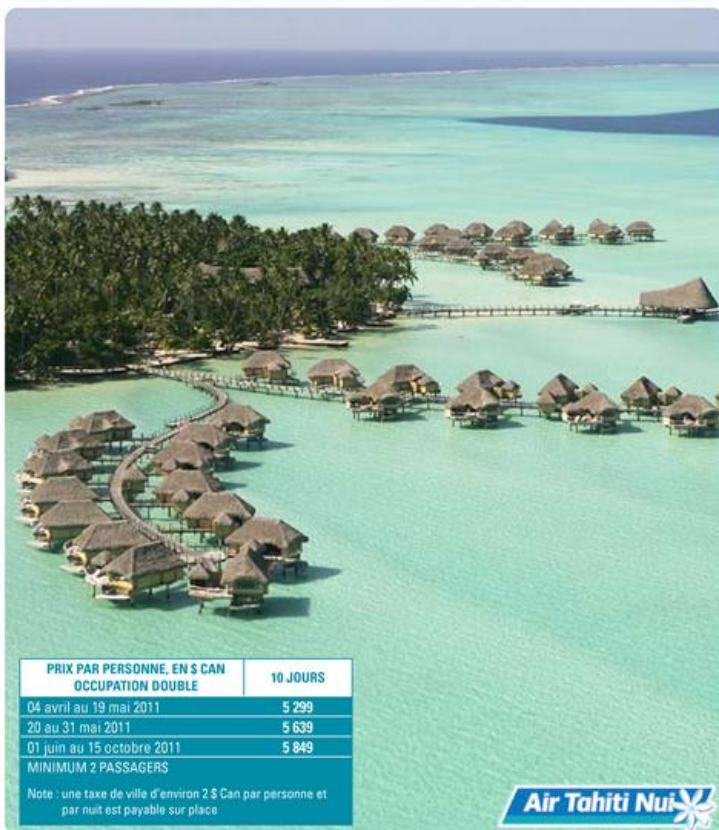
TAHITI / TAHA'A / TAHITI
AU DÉPART DE LOS ANGELES

TOURS CHANTECLERC
la qualité à tous prix

LE TAHA'A
Island Resort & Spa

Radisson
PLAZA
RESORT TAHITI

5 299\$*
10 JOURS / 8 NUITS / 9 REPAS



PRIX PAR PERSONNE, EN \$ CAN OCCUPATION DOUBLE	10 JOURS
04 avril au 19 mai 2011	5 299
20 au 31 mai 2011	5 639
01 juin au 15 octobre 2011	5 849
MINIMUM 2 PASSAGERS	
Note : une taxe de ville d'environ 2 \$ Can par personne et par nuit est payable sur place	

Air Tahiti Nui

BONUS À TAHITI :

- déjeuner
- 1 souper (2 services) à Tahiti au retour
- surclassement en suite vue mer à Tahiti
- crédit Spa de 34 Euros à Tahiti
- activités culturelles
- accès au Sauna et Hammam
- aquagym avec moniteur
- accès au Gym et équipement
- navette gratuite (en semaine)
- internet gratuit

BONUS À TAHA'A :

- déjeuners
- massage « Monoï Vanira » pour 2 personne
- lit de fleurs à l'arrivée
- petites gâteries tous les soirs en chambre
- panier de produits aux arômes de Taha'a le dernier soir

NOS PRIX COMPRENNENT

- vols internationaux entre Los Angeles et Papeete avec Air Tahiti Nui en classe B
- accueil traditionnel polynésien
- 1 nuit au Radisson Plaza Resort à Tahiti (chambre vue mer)
- 7 nuits au Taha'a Island Resort & Spa à Taha'a (bungalow sur pilotis)
- 1 chambre de jour au Radisson Plaza Resort à Tahiti (chambre vue mer)
- Vols inter-îles entre Papeete et Raiatea
- tous les transferts
- 8 déjeuners et 1 souper à Tahiti (2 services)
- taxes d'aéroports et frais de services : 405 \$



*Prix par personne, en occupation double, incluant toutes les taxes et réductions selon les conditions de la brochure Horizons lointains 2011. Les prix de cette publicité sont valables pour toutes réservations avant le 30 juin 2011 et peuvent être modifiés advenant une augmentation de nos coûts. Voir à ce sujet les conditions générales de la brochure Horizons lointains 2011, rubrique « Prix et garantie de prix ». La TPS et la TVQ sont incluses lorsque applicables. Les prix n'incluent pas le coût de la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages détaillants de 3,50 \$ CAN par tranche de 1 000 \$ CAN. Titulaire du permis du Québec.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
www.tourschanteclerc.com

#F3600-14042011